

Innovation numérique

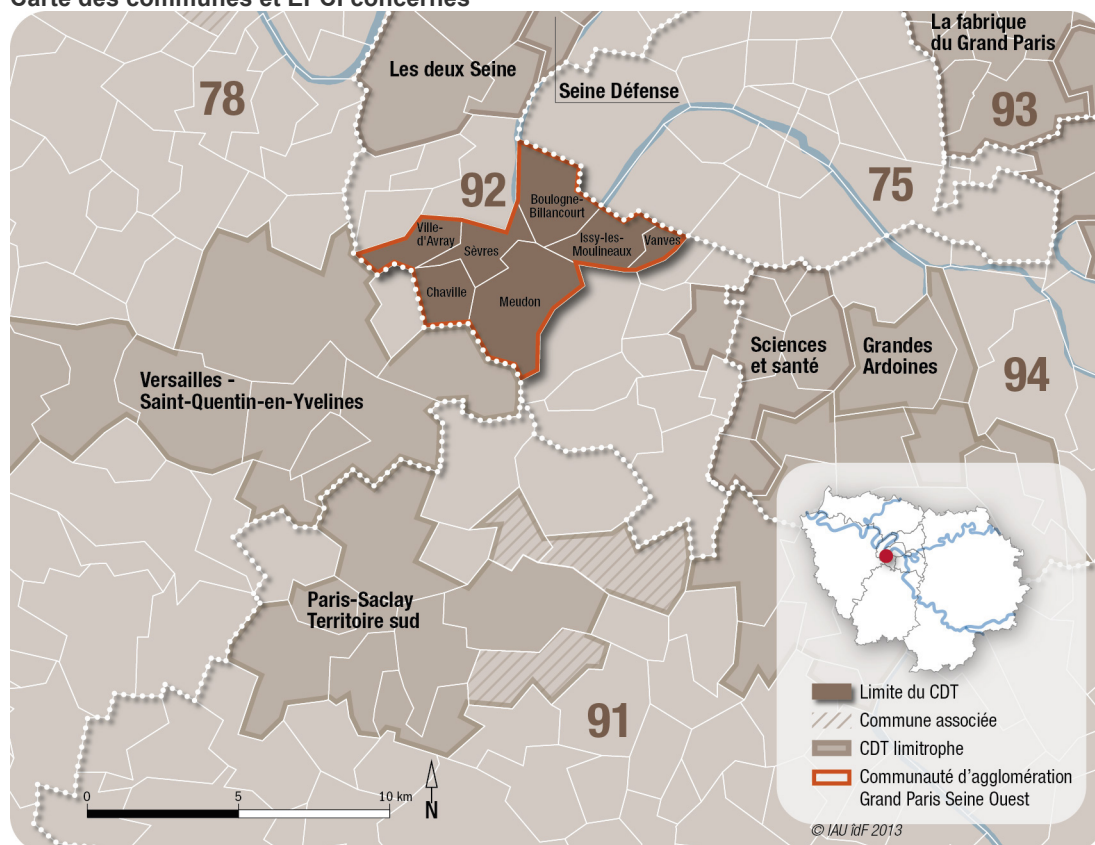
Le contrat de développement territorial Grand Paris Seine Ouest (GPSO) a été signé le 13 novembre 2013 suite à l'enquête publique. Il avait été validé le 13 novembre 2012 par le Préfet de Région, le Préfet des Hauts-de-Seine, le Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, le Président de la CA GPSO, les Maires de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray, en présence du Maire de Vélizy-Villacoublay qui rejoindra GPSO le 1^{er} janvier 2014. Un accord-cadre avait été signé le 21 mars 2012.

- 7 communes • 1 CA : Grand Paris Seine Ouest • 300 000 habitants* • 153 000 logements** • 164 000 emplois** • 158 000 actifs**

*RP 2009 - ** RP 2008

Position dans l'ensemble régional et gouvernance du CDT

Carte des communes et EPCI concernés



Le territoire GPSO occupe une position stratégique dans l'ensemble régional, entre Paris, la Défense et Saclay. Il constitue aujourd'hui un bassin de vie important autant en termes de logements que d'emplois. C'est un secteur encore en grande mutation urbaine et économique.

Le territoire du CDT correspond à celui de la CA GPSO.

Le projet d'agglomération (approuvé le 31 mars 2011) est le document de référence prospectif pour ce territoire, qui s'appuie sur les enjeux de proximité, d'identité et de lisibilité. Il est accompagné d'un Agenda 21. Globalement, le CDT s'appuie sur le projet d'agglomération et le développe.

À travers le CDT, GPSO souhaite se positionner comme pôle urbain et économique métropolitain, dans la perspective d'une métropole multipolaire voulue par la loi du Grand Paris. Trois gares du Grand Paris Express desserviront le secteur : Pont de Sèvres/Ile Seguin, Issy RER et Fort d'Issy/Vanves/Clamart.



Projet ZAC Chaville



Projet ZAC Chaville



Projet Fort d'Issy



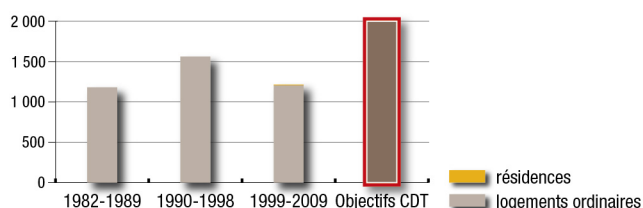
Projet Fort d'Issy - axonométrie

L'inventaire des projets

Les objectifs de construction de logements :

2 000 logements par an sur la période 2012-2027 ¹.

Évolution annuelle moyenne de la construction de logements depuis 1982 et objectifs CDT



Source : Sitadel ; de 1982 à 2009 : logements ordinaires commencés ; de 1999 à 2009 : logements en résidence commencés.

À noter que le prochain PLHI 2013-2019 prévoit 9 000 logements (1 500 par an) déjà identifiés par les communes. Les acteurs du CDT cherchent par ailleurs à favoriser les opérations dans le diffus et autour des gares du GPE. Ils veulent également mettre en place une « réflexion sur la constitution de nouveaux potentiels fonciers ».

Concernant l'habitat social, un objectif de production de 500 logements sociaux par la construction neuve est fixé dans le projet de PLH.

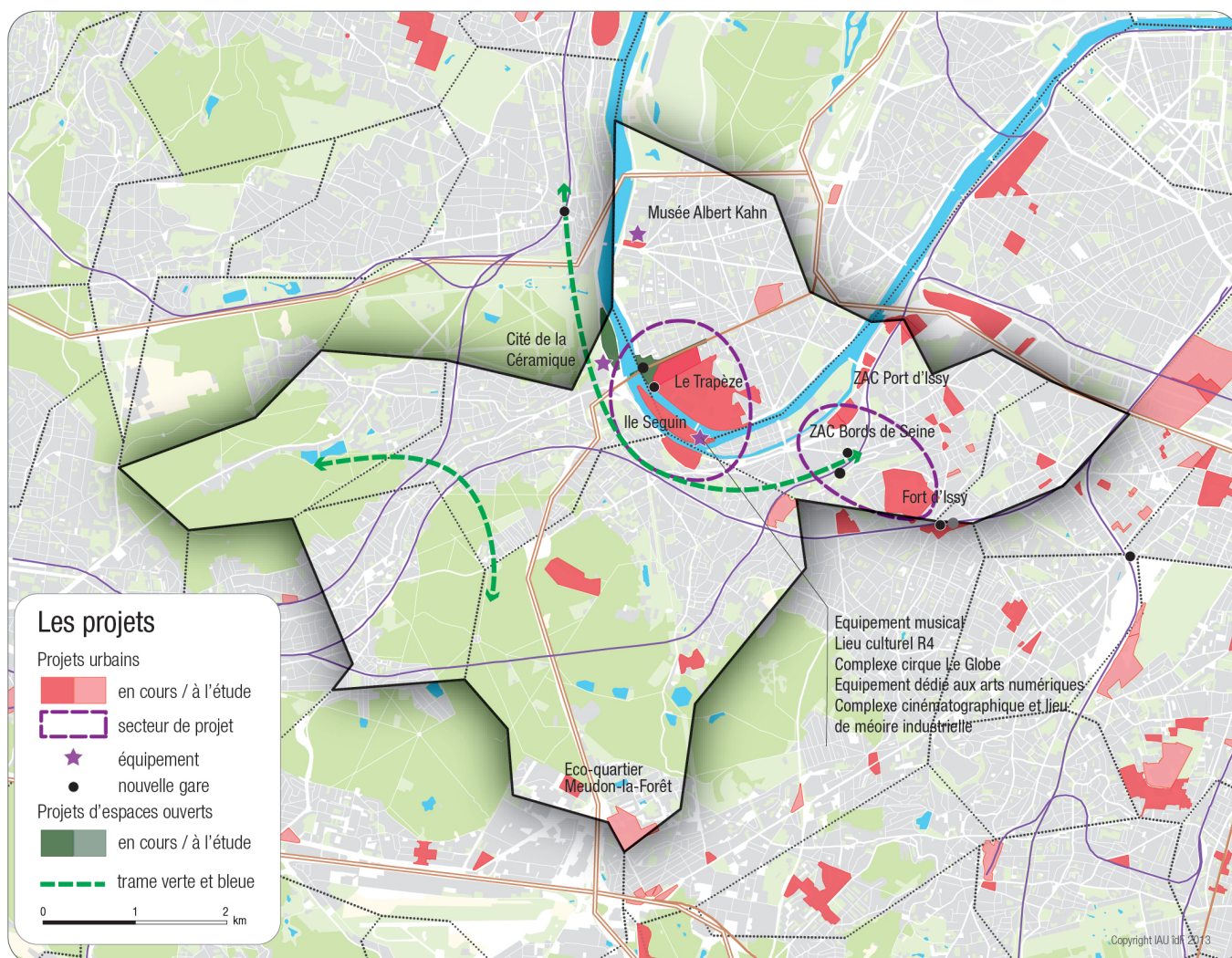
Autres objectifs chiffrés :

- création de 30 000 emplois supplémentaires ²
- création de x m² Shon de bureaux : NR
- création de x m² Shon ou Ha activités : NR
- population : 30 000 habitants supplémentaires ²

¹ - Objectif repris dans le CDT.

² - Chiffres indiqués dans le projet d'agglomération à échéance 2015 ; repris dans le CDT, à partir des différentes opérations urbaines évoquées mais sans échéance.

Carte des projets d'aménagement





Les principaux projets d'aménagement, d'infrastructures, de développement culturel mentionnés dans le CDT :

Projets d'aménagement :

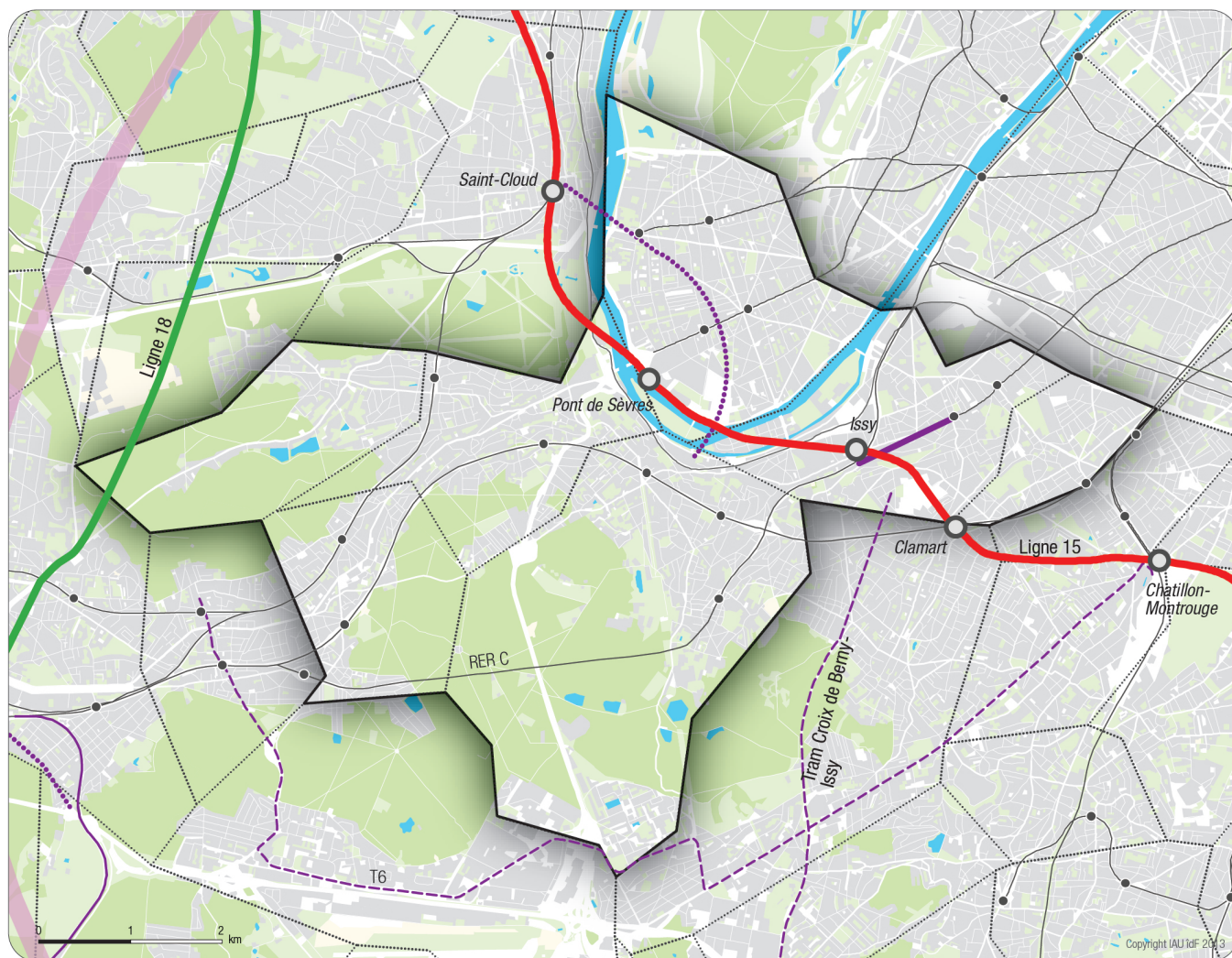
- Le Trapèze (dominante logement) et l'Île Seguin (dominante arts, culture et loisirs) à Boulogne Billancourt
- Éco-quartier du Fort d'Issy (en cours de livraison)
- Les berges de Seine à Issy-les-Moulineaux avec la ZAC du Pont d'Issy et la ZAC des Bords de Seine (en cours)
- Plan d'aménagement d'ensemble sur le Bas Meudon
- Éco-quartier à Meudon-la-Forêt

- ZAC du centre-ville à Chaville
- Mutation urbaine autour des trois gares desservies par le GPE
- Requalification de l'espace public de la RD 910 à Sèvres

Projets de renouvellement urbain :

- ANRU Forum du Pont de Sèvres

Carte des projets d'infrastructures TC, routières et portuaires intéressant le périmètre du CDT



Projets sur le réseau de transport collectif (selon le SDRIF)

- voie ferrée et métro
- RER
- tram-train
- tramway
- TCSP / BHNS
- Tracé de référence du Grand Paris Express
- gare en projet

- principe liaison Grande vitesse (LGV) sur le réseau ferroviaire national

Projets routiers (selon le SDRIF)

- nouveau tracé



Zac Pont d'Issy -
Tour Hasegawa Raynaud



Zac Pont d'Issy -
Tour Hasegawa Raynaud

Développement culturel :

- L'Île Seguin, centre de création contemporain
- Aménagement de l'ancienne gare SNCF du pont de Sèvres en espace culturel

Transports en commun :

- Desserte par le réseau Grand Paris Express : 3 gares créées (Pont de Sèvres/Île Seguin, Fort d'Issy / Vanves / Clamart, Issy RER), toutes en correspondance avec, respectivement le métro, RER C et Transilien.
- Plan de mobilisation : T6, liaison Croix de Berny – Issy RER

Autres projets de transports mentionnés dans le CDT, études non financées :

- Prolongement de la ligne 12 de Mairie d'Issy au carrefour de la Ferme (Issy RER)
- Bus à haut niveau de service (BHNS) Val de Seine entre pont de Saint-Cloud et Meudon Campus (pas encore abouti)
- Transport en déclivité pour réduire la rupture avec les coteaux (Meudon – Boulogne).

Infrastructures routières :

- Requalification de la RD 7 en boulevard urbain (en cours, CG 92)
- Aménagement de l'échangeur de la Manufacture (CG 92)
- Deux nouvelles passerelles autour de l'Île Seguin

Les secteurs à enjeux :

Volonté collective des communes de GPSO de devenir un pôle du Futur, laboratoire de l'innovation au service de la ville durable, avec deux symboles : Issy-les-Moulineaux, la Ville numérique durable et l'Île Seguin, « Île de toutes les cultures » du Grand Paris.

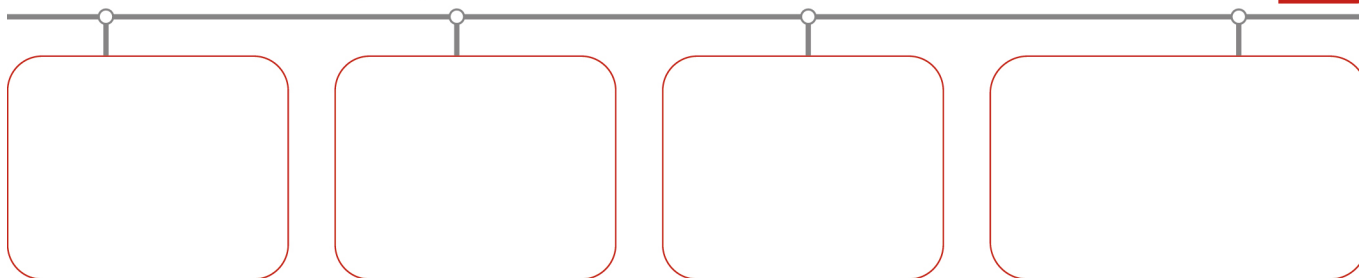
Le Trapèze et l'Île Seguin à Boulogne Billancourt (74 Ha). Le Trapèze est un projet mixte (habitat, bureaux, commerces) en cours de réalisation.

Le Fort d'Issy : éco-quartier de 1 650 logements, 2 000 m² de commerces, équipements de proximité et la Direction générale de la gendarmerie nationale.

Les berges de Seine à Issy-les-Moulineaux avec la Zac du pont d'Issy (250 000 m² Shon, dont 230 000 m² de bureaux avec notamment la construction de trois tours et 13 500 m² de logements) et la Zac des Bords de Seine (éco-quartier de 48 000 m² Shon de logements et 24 000 m² de bureaux, équipements, commerces).

Zac du centre-ville de Chaville : 35 000 m² de logements.

Mutation urbaine autour des gares du Grand Paris Express d'Issy RER (étude d'opportunité du quartier Verdun / Aristide Briand menée par la Ville en lien avec la Société du Grand Paris) et de Fort d'Issy / Vanves / Clamart sur des secteurs plutôt résidentiels



L'avancement du CDT :

Actions à poursuivre

Le CDT s'accompagne de 43 fiches actions. Les 9 premières visent à développer le numérique dans la ville et dans l'habitat et à promouvoir l'économie numérique.

Les 14 suivantes ont pour objectif la promotion de la culture, par la mise en valeur du patrimoine existant et par l'avènement du projet de l'île Seguin.

Les 20 dernières sont regroupées sous le thème de la ville durable. Il s'agit d'une part de valoriser les espaces de nature existants et nombreux dans le secteur (parcs, jardins, forêts, berges de Seine). Il s'agit également de développer les quartiers autour des 3 nouvelles gares du Grand Paris Express et des TCSP existants et en projets.

Enfin, les projets de ces fiches sont des éco-quartiers et répondront à une future charte d'éco-construction.

Les éléments de calendrier

- Accord-cadre signé le 21 mars 2012
- CDT validé le 13 novembre 2012
- Enquête publique du 5 juin au vendredi 5 juillet 2013.
- Comité de pilotage de validation : 26 septembre 2013
- Approbation par les collectivités : le 10 octobre 2013
- Le document définitif a été signé le 13 novembre 2013.

Documents et sites internet de référence :

IAU : <http://www.iau-idf.fr>

Préfecture de région :

<http://www.ile-de-france.gouv.fr/Carrousel/Grand-Paris>

GPSO : www.agglo-gpso.fr

Crédits photographiques : © Imaconcept / © C. Delaporte IAU-idF / DR / Maître d'œuvre: Loci Anima-Françoise Raynaud, IHA-Itsuko Hasegawa. Maître d'ouvrage : Sefri Cime.

L'IAU idF remercie les services de la région Île-de-France (UAD - DPASM) pour la collecte, l'analyse et la synthèse d'informations sur les CDT.

Merci également aux services de la DRIEA IF, à l'EPPS, aux EPA sollicités, aux collectivités locales engagées dans la démarche, à Paris Métropole, pour les échanges avec nos équipes au sujet des projets de CDT.

